



Comptes annuels 2015

Comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

Comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse

Aide financière individuelle de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

Pro Senectute Suisse

Lavaterstrasse 60 · Case postale · 8027 Zurich · Téléphone 044 283 89 89
Fax 044 283 89 80 · info@prosenectute.ch · prosenectute.ch

Compte postal
80-8501-1





Tél. 044 444 35 55
Fax 044 444 35 35
www.bdo.ch

BDO SA
Fabrikstrasse 50
8031 Zurich

A l'assemblée de la fondation de la

Fondation Pro Senectute Suisse

Lavaterstrasse 60
8027 Zurich

Rapport sur l'audit volontaire des comptes consolidés 2015 sur la base d'un mandat

(période du 1.1. - 31.12.2015)

25 avril 2016
21111887/BRJ/PDF

Rapport de l'expert-comptable à l'assemblée de la fondation sur les comptes consolidés de l'organisation Pro Senectute Suisse

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons audité les comptes annuels consolidés de Pro Senectute Suisse - Pour la vieillesse, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement, le tableau de variation du capital et annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle du réviseur indépendant.

Responsabilité du conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels consolidés, conformément aux normes Swiss GAAP RPC 21, incombe au conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité du réviseur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit de sorte à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en accord avec les normes Swiss GAAP RPC 21.

Rapport relatif à d'autres prescriptions

En outre, nous attestons que les dispositions de la Fondation ZEWO, à contrôler selon les dispositions stipulées par l'art.12 du Règlement relatif au label de qualité ZEWO, sont respectées.

Zurich, le 25 avril 2016

BDO SA



Jörg Auckenthaler

Expert-comptable diplômé



p.p. Jasmin Bruder

Experte-comptable diplômée

Bilan au 31 décembre (en KCHF)

	Remarques	2014	2015
ACTIFS			
Actif circulant		227'105	223'356
Liquidités	K1	97'046	96'131
Actifs cotés en bourse détenus à court terme	K2	104'298	103'204
Créances	K3	21'855	21'012
Stocks et prestations de services non facturées	K4	456	656
Actifs de régularisation	K5	3'450	2'352
Actif immobilisé		115'158	132'612
Immobilisations corporelles	K6	111'896	128'241
Immobilisations financières	K7	2'116	2'277
Immobilisations incorporelles	K8	1'146	2'094
Actif immobilisé inaliénable		6'440	5'900
Immobilisations financières	K8.1	6'440	5'900
Total des actifs		348'703	361'869
PASSIFS			
Capitaux étrangers à court terme		24'439	24'148
Dettes	K9	15'570	14'995
Passifs de régularisation	K10	8'591	8'398
Provisions	K12	278	755
Capitaux étrangers à long terme		52'248	60'535
Dettes	K11	47'584	57'235
Provisions	K12	4'664	3'300
Capital des fonds		43'617	42'722
Fonds affectés		43'617	42'722
Capital de l'organisation		228'399	234'464
Capital de la fondation		23'913	23'930
Capital libre généré		127'433	134'161
Capital lié généré		73'576	74'039
Résultat annuel		3'477	2'333
Total des passifs		348'703	361'869

Compte d'exploitation

(en KCHF)	Remarques	2014	2015
Produits des services / produits des ventes	K14	127'075	123'424
Contributions des pouvoirs publics	K15	102'158	107'321
Dons, legs, recherche de fonds		21'649	21'991
Total recettes d'exploitation		250'882	252'736
Charges des prestations :	K16		
Conseil et information		-40'683	-41'478
Salaires et charges sociales		-26'700	-27'311
Autres charges de personnel		-360	-344
Charges d'exploitation		-8'736	-8'789
Coûts liés à l'entretien		-4'393	-4'422
Amortissements		-494	-612
Services		-128'466	-133'083
Salaires et charges sociales		-85'303	-88'810
Autres charges de personnel		-1'692	-1'804
Charges d'exploitation		-28'220	-28'846
Coûts liés à l'entretien		-9'355	-9'648
Amortissements		-3'896	-3'975
Promotion de la santé et prévention		-6'280	-5'877
Salaires et charges sociales		-2'412	-2'309
Autres charges de personnel		-311	-307
Charges d'exploitation		-3'044	-2'799
Coûts liés à l'entretien		-454	-408
Amortissements		-59	-54
Sport et mouvement		-13'030	-13'219
Salaires et charges sociales		-9'124	-9'308
Autres charges de personnel		-376	-384
Charges d'exploitation		-2'460	-2'448
Coûts liés à l'entretien		-901	-918
Amortissements		-169	-161
Formation et culture		-15'151	-15'659
Salaires et charges sociales		-9'964	-10'183
Autres charges de personnel		-185	-218
Charges d'exploitation		-3'876	-4'000
Coûts liés à l'entretien		-921	-1'031
Amortissements		-205	-226
Travail social communautaire		-5'658	-5'831
Salaires et charges sociales		-4'394	-4'437
Autres charges de personnel		-71	-83
Charges d'exploitation		-622	-695
Coûts liés à l'entretien		-508	-552
Amortissements		-63	-64
Construction et pérennisation du savoir		-913	-913
Salaires et charges sociales		-508	-519
Autres charges de personnel		-7	-6
Charges d'exploitation		-148	-148
Coûts liés à l'entretien		-212	-204
Amortissements		-38	-36
Information et travail de relations publiques		-4'213	-4'657
Salaires et charges sociales		-2'306	-2'354
Autres charges de personnel		-36	-48
Charges d'exploitation		-1'554	-1'542
Coûts liés à l'entretien		-297	-658
Amortissements		-20	-56

(en KCHF)	Remarques	2014	2015
Relations intergénérationnelles		-1'109	-1'034
Salaires et charges sociales		-765	-805
Autres charges de personnel		-41	-16
Charges d'exploitation		-159	-87
Coûts liés à l'entretien		-134	-113
Amortissements		-10	-12
Dépenses administratives		-22'635	-21'208
Salaires et charges sociales		-15'716	-15'496
Autres charges de personnel		-397	-375
Charges d'exploitation		-3'104	-1'984
Coûts liés à l'entretien		-2'556	-2'600
Amortissements		-862	-754
Recherche de fonds		-4'139	-4'300
Salaires et charges sociales		-1'315	-1'518
Autres charges de personnel		-7	-12
Charges d'exploitation		-2'017	-1'869
Coûts liés à l'entretien		-789	-886
Amortissements		-11	-16
Total charges des prestations	K17	-242'277	-247'260
Résultat d'exploitation		8'605	5'476
Produits financiers		7'915	3'478
Charges financières		-2'189	-3'533
Autres produits	K18	5'333	3'826
Autres frais	K18	-2'991	-1'341
Résultat de l'année sans les fonds et sans les modifications du capital de l'organisation		16'673	7'907
Prélèvements des fonds affectés		4'185	4'565
Affectation à des fonds affectés		-4'462	-3'268
Produits internes des fonds affectés		-545	-403
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation		15'851	8'801
Prélèvements du capital lié généré		2'905	4'405
Prélèvements du capital libre généré		830	525
Affectation au capital lié généré		-11'017	-7'620
Affectation au capital libre généré		-5'092	-3'778
Résultat annuel		3'477	2'333

Tableau de financement (en KCHF)

	2014	2015
Résultat annuel avant le résultat des fonds	16'673	7'907
Amortissements sur des immobilisations corporelles	5'384	5'617
Amortissements sur des immobilisations financières	-51	-41
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	458	539
Bénéfices provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés	-4	-6
Variation de l'existant Provisions	1'573	-888
Variation de l'existant Actifs cotés en bourse détenus à court terme	-12'589	1'094
Variation de l'existant Créances	-2'367	843
Variation de l'existant Stocks et prestations de services non facturées	9	-199
Variation de l'existant Actifs de régularisations	532	1'098
Variation de l'existant Engagements à court terme	2'266	-614
Variation de l'existant Passifs de régularisations	787	-193
Variation de l'existant Passifs provenant d'institutions de prévoyance	-412	39
Variation de l'existant Actif immobilisé inaliénable	249	540
Variation de l'évaluation d'immeubles de rendement	-1'316	
Transactions sans influence sur les liquidités	0	-2
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	11'192	15'733
Investissements en immobilisations corporelles	-10'600	-24'780
Investissements en immobilisations financières	-198	-127
Investissements en immobilisations incorporelles	-1'021	-1'487
Désinvestissements en immobilisations corporelles y c. résultats	106	89
Désinvestissements en immobilisations financières	134	7
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-11'579	-26'299
Variation de l'existant Engagements financiers à long terme et autres engagements	3'176	9'651
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	3'176	9'651
Variation des moyens de paiement	2'789	-915
Etat initial des liquidités	94'257	97'046
Etat final des liquidités (y compris reclassifications)	97'046	96'131

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Capital des fonds / Fonds affectés	Bilan au 01.01.2015	Entrées 2015	Sorties 2015	Intérêts internes	Mouvements internes	Bilan au 31.12.2015
Fonds affectés	43'617	3'268	4'565	403	0	42'722
Total fonds affectés	43'617	3'268	4'565	403	0	42'722

Capital de l'organisation	Bilan au 01.01.2015	Entrées 2015	Sorties 2015	Intérêts internes	Mouvements internes	Bilan au 31.12.2015
Capital de la fondation	23'913	0	0	0	17	23'930
Total capital de la fondation	23'913	0	0	0	17	23'930
Capital libre généré	127'433	3'776	525	0	3'477	134'161
Capital lié généré	73'576	7'620	7'139 ¹⁾	0	-17	74'039
Résultat annuel	3'477	2'333	0	0	-3'477	2'333
Total capital de l'organisation	228'399	13'729	7'665	0	0	234'464

1) Dont KCHF 2'734 sont imputables au changement de méthode d'inscription au bilan des immeubles de rendement (plus amples informations dans l'annexe K6).

Annexe

Remarques concernant les comptes annuels consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

Bases de la présentation des comptes

Les présents comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ont été établis en conformité avec toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Ces comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute et sont conformes au droit suisse, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons). Ce sont les principes généraux d'évaluation du cadre conceptuel des Swiss GAAP RPC qui font foi.

Les comptes consolidés 2015 ont été établis pour la première fois selon les dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations). Il a été décidé de ne pas adapter les données des années précédentes. Par souci de clarté, les informations saisies pour la première fois en 2015 selon le nouveau droit comptable et pour lesquelles il n'y a pas de valeurs pour l'année précédente portent la mention "p. i." (pas d'indication) sous 2014.

Périmètre et méthode de consolidation

Les comptes annuels consolidés 2015 de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute comprennent les comptes individuels de Pro Senectute Suisse et les comptes de toutes les organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute (OPS). Les comptes des organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute comportent en outre les comptes annuels de sections, de centres régionaux et d'EMS juridiquement indépendants.

Durant l'exercice 2015, le périmètre des organisations, des centres régionaux et des EMS n'a pas varié par rapport à l'année précédente.

Les états financiers ont été consolidés selon la méthode de l'intégration globale. De ce fait, tous les comptes sont mis en commun, à la suite de quoi les transactions, ainsi que les créances et les dettes réciproques entre les OPS et leurs institutions sont éliminées. En cas de participation, la valeur comptable de ce capital est déduite des fonds propres de l'entité détenue.

Nom (canton/région)	Forme juridique	Siège
Pro Senectute Argovie	fondation	Aarau
Pro Senectute Appenzell Rhodes-Intérieures	fondation	Appenzell
Pro Senectute Appenzell Rhodes-Extérieures	fondation	Herisau
Pro Senectute beider Basel	fondation	Bâle
Pro Senectute Berne	association	Berne
Pro Senectute Fribourg	fondation	Villars-sur-Glâne
Pro Senectute Genève	association	Genève
Pro Senectute Glaris	fondation	Glaris
Pro Senectute Grisons	fondation	Coire
Pro Senectute Arc Jurassien	fondation	Delémont
Pro Senectute Lucerne	fondation	Lucerne
Pro Senectute Nidwald	fondation	Stans
Pro Senectute Obwald	fondation	Sarnen
Pro Senectute St-Gall	fondation	St-Gall
Pro Senectute Schaffhouse	fondation	Schaffhouse
Pro Senectute Soleure	fondation	Soleure
Pro Senectute Schwyz	association	Schwyz
Pro Senectute Thurgovie	fondation	Weinfelden
Pro Senectute Ticino e Moesano	fondation	Lugano
Pro Senectute Uri	fondation	Altdorf
Pro Senectute Vaud	association	Lausanne
Pro Senectute Valais	fondation	Sion
Pro Senectute Zoug	fondation	Zoug
Pro Senectute Zurich	fondation	Zurich
Pro Senectute Suisse	fondation	Zurich

Transactions avec des organisations affiliées

Sont considérées comme « organisations affiliées » au sens de la norme RPC 15 les institutions et les personnes individuelles qui peuvent éventuellement exercer une influence en raison de leurs relations financières ou autres. En 2015, les transactions avec des organisations affiliées ont essentiellement concerné le domaine des prestations de services, pour un montant total de KCHF 193. Les dons et legs reçus, pour leur part, se montent à KCHF 154.

Principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation

Le bilan est en principe établi sur la base du « coût historique d'acquisition ». S'agissant des titres, les valeurs actuelles sont appliquées dans l'actif circulant.

Toutes les valeurs sont exprimées en milliers de CHF. Sauf indication contraire, toutes les valeurs sont arrondies au millier (CHF 1000) le plus proche.

K1 Liquidités

Les liquidités incluent les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires, y compris les dépôts à terme. L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les monnaies étrangères sont converties aux cours indiqués par les banques qui gèrent les comptes.

K2 Actifs cotés en bourse détenus à court terme

Les actifs cotés en bourse détenus à court terme incluent les obligations, les actions, les parts de fonds et les placements d'une durée inférieure à 12 mois. Les titres sont comptabilisés à la valeur du cours ou à la valeur nominale (placements) de la date du bilan. Les monnaies étrangères sont converties aux cours indiqués par les banques qui gèrent les dépôts.

K3 Créances (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2014	Bilan au 31.12.2015
Organisations affiliées	315	204
Pouvoirs publics/collectivité	4'214	3'578
Tiers	17'802	17'842
Corrections de valeurs des créances de tiers	-476	-612
Total des créances	21'855	21'012
dont provenant de livraisons et de prestations	20'074	19'656

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. La correction de valeur des créances de tiers s'effectue sur la base de la correction de valeur unique ou d'une correction de valeur forfaitaire. La correction de valeur forfaitaire peut s'élever à 2 %.

K4 Stocks et prestations de services non facturées

	Bilan au 31.12.2014	Bilan au 31.12.2015
Stocks	456	362
Prestations de services non facturées	p.i.	294
Total Stocks et prestations de services non facturées	456	656

Les stocks sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse : sont appliqués soit les coûts d'acquisition, soit la valeur de réalisation si celle-ci est inférieure. Les prestations de services non facturées sont comptabilisées à leur valeur nominale.

K5 Actifs de régularisation (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2014	Bilan au 31.12.2015
Dépenses pour les projets du nouvel exercice comptable	630	126
Pouvoirs publics/collectivité	610	439
Autres	2'210	1'788
Total actifs de régularisation	3'450	2'352

K6 Immobilisations corporelles (en KCHF)

Tableau des immobilisations 2014	Bilan au	Entrées	Sorties	Ecritures correctives	Bilan au
	31.12.2013	2014	2014	2014	31.12.2014
Valeurs d'acquisition					
Installations et équipement	20'151	1'158	-62	681	21'928
Véhicules	2'643	86	-66	0	2'663
Autres immobilisations corporelles	6'503	4'054	-130	0	10'427
Immeubles d'exploitation	134'061	5'062	-62	-560	138'501
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	5'060	0	0	560	5'620
Immeubles (hors exploitation, évaluation à la valeur vénale)	8'854	1'662	0	1'205	11'721
Total	177'272	12'022	-320	1'886	190'860
Amortissements cumulés					
Installations et équipement	13'421	1'456	-45	681	15'513
Véhicules	1'887	296	-66	0	2'117
Autres immobilisations corporelles	3'537	836	-106	0	4'267
Immeubles d'exploitation	52'892	2'796	0	0	55'688
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	1'273	106	0	0	1'379
Immeubles (hors exploitation, évaluation à la valeur vénale)	-1'205	0	0	1'205	0
Total	71'806	5'490	-217	1'886	78'964

	Bilan au 31.12.2013	Entrées 2014	Sorties 2014	Ecritures correctives 2014	Bilan au 31.12.2014
Valeurs comptables nettes					
Installations et équipement	6'729				6'415
Véhicules	756				546
Autres immobilisations corporelles	2'966				6'160
Immeubles d'exploitation	81'169				82'813
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	3'787				4'241
Immeubles (hors exploitation, évaluation à la valeur vénale)	10'059				11'721
Total immobilisations corporelles	105'466				111'896

Tableau des immobilisations 2015	Bilan au 31.12.2014	Entrées 2015	Sorties 2015	Ecritures correctives 2015	Bilan au 31.12.2015
Valeurs d'acquisition					
Installations et équipement	21'928	3'157	-452	128	24'761
Véhicules	2'663	691	-67	0	3'287
Autres immobilisations corporelles	10'427	8'263	-357	-12'252	6'082
Immeubles d'exploitation	138'501	11'994		11'274	161'769
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	5'620	675	0	12'569	18'864
Immeubles (hors exploitation, évaluation à la valeur vénale)	11'721	0	0	-11'721	0
Total	190'860	24'780	-876	-2	214'763

Amortissements cumulés					
Installations et équipement	15'513	1'533	-448	49	16'648
Véhicules	2'117	309	-67	0	2'359
Autres immobilisations corporelles	4'267	552	-278	-132	4'409
Immeubles d'exploitation	55'688	3'120	0	739	59'547
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	1'379	2'837	0	-657	3'559
Immeubles (hors exploitation, évaluation à la valeur vénale)	0	0	0	0	0
Total	78'964	8'351	-792	-2	86'522

Valeurs comptables nettes					
Installations et équipement	6'415				8'113
Véhicules	546				928
Autres immobilisations corporelles	6'160				1'673
Immeubles d'exploitation	82'813				102'222
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	4'241				15'305
Immeubles (hors exploitation, évaluation à la valeur vénale)	11'721				0
Total immobilisations corporelles	111'896				128'241

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition. A partir de l'exercice 2015, les immeubles de rendement sont uniformément inscrits au bilan à leur valeur historique ¹⁾. Selon le manuel de comptabilité du 08.12.2015, les durées d'utilisation moyennes acceptées sont les suivantes :

Mobilier	10 ans	Véhicules	5 ans
Autre matériel de bureau/ installations téléphoniques	10 ans	Aménagement locataire (selon le type d'aménagement, au max. pour la durée résiduelle du bail)	5-10 ans
Informatique (matériel/serveurs)	4 ans	Immeubles (d'exploitation)	40 ans
Ouvrages de la bibliothèque	10 ans	Immeubles (hors exploitation)	50 ans

¹⁾ L'adaptation des valeurs aux valeurs historiques a entraîné une dépréciation de KCHF 2'734, qui a été comptabilisée sur les fonds propres sans incidence sur le résultat.

K7 Immobilisations financières (en KCHF)

Tableau des immobilisations 2014	Bilan au 31.12.2013	Entrées 2014	Sorties 2014	Ecritures correctives 2014	Bilan au 31.12.2014
Valeurs d'acquisition					
Organisations affiliées	250	0	0	0	250
Projets	558	31	-28	0	561
Tiers	184	46	-106	0	124
Participations	1'034	121	0	0	1'155
Réserves contributions de l'employeur	7	0	0	0	7
Total	2'033	198	-134	0	2'097
Amortissements cumulés					
Organisations affiliées	0	0	0	0	0
Projets	0	0	0	0	0
Tiers	0	0	0	0	0
Participations	32	-51	0	0	-19
Réserves contributions de l'employeur	0	0	0	0	0
Total	32	-51	0	0	-19
Valeurs comptables nettes					
Organisations affiliées	250				250
Projets	558				561
Tiers	184				124
Participations	1'002				1'174
Réserves contributions de l'employeur	7				7
Total placements financiers	2'001				2'116

Tableau des immobilisations 2015	Bilan au 31.12.2014	Entrées 2015	Sorties 2015	Ecritures correctives 2015	Bilan au 31.12.2015
Valeurs d'acquisition					
Organisations affiliées	250	0	0	0	250
Projets	561	7	0	0	568
Tiers	124	8	-3	40	169
Participations	1'155	113	0	-40	1'228
Réserves contributions de l'employeur	7	0	-7	0	0
Total	2'097	127	-10	0	2'215
Amortissements cumulés					
Organisations affiliées	0	0	0	0	0
Projets	0	0	0	0	0
Tiers	0	0	-3	40	37
Participations	-19	-41	0	-40	-100
Réserves contributions de l'employeur	0	0	0	0	0
Total	-19	-41	-3	0	-63
Valeurs comptables nettes					
Organisations affiliées	250				250
Projets	561				568
Tiers	124				131
Participations	1'174				1'328
Réserves contributions de l'employeur	7				0
Total placements financiers	2'116				2'277

Les immobilisations financières (y c. les participations) sont inscrits au bilan à la valeur nominale, sous déduction d'un correctif de valeur individuel éventuellement nécessaire.

Etat des participations	Forme juridique	Siège	Part du capital en %	Part des droits de vote en %
Avantage	Société simple	Zürich	100%	100%
Résidence pour personnes âgées Rankhof	Fondation	Bâle	50%	50%
Coopérative de construction et d'habitation Sonnmatt	Coopérative	Willisau	1.54%	0.28%
Coopérative Durachtal	Coopérative	Merishausen	3.30%	3.30%

K8 Immobilisations incorporelles (en KCHF)

Tableau des immobilisations 2014	Bilan au 31.12.2013	Entrées 2014	Sorties 2014	Ecritures correctives 2014	Bilan au 31.12.2014
Valeurs d'acquisition					
Logiciels	2'454	1'021	-85	221	3'611
Brevets, licences, droits d'édition	6	0	0	0	6
Total	2'460	1'021	-85	221	3'617
Amortissements cumulés					
Logiciels	1'871	458	-85	221	2'465
Brevets, licences, droits d'édition	6	0	0	0	6
Total	1'877	458	-85	221	2'471
Valeurs comptables nettes					
Logiciels	583				1'146
Brevets, licences, droits d'édition	0				0
Total placements immatériels	583				1'146

Tableau des immobilisations 2015	Bilan au 31.12.2014	Entrées 2015	Sorties 2015	Ecritures correctives 2015	Bilan au 31.12.2015
Valeurs d'acquisition					
Logiciels	3'611	992	-621	0	3'982
Brevets, licences, droits d'édition	6	495	0	0	501
Total	3'617	1'487	-621	0	4'483
Amortissements cumulés					
Logiciels	2'465	515	-621	0	2'359
Brevets, licences, droits d'édition	6	23	0	0	30
Total	2'471	539	-621	0	2'389
Valeurs comptables nettes					
Logiciels	1'146				2'094
Brevets, licences, droits d'édition	0				0
Total placements immatériels	1'146				2'094

Les valeurs immatérielles sont portées au bilan aux coûts d'acquisition. Le calcul des amortissements linéaires se fonde sur les durées d'utilisation suivantes :

Logiciels	4 ans
Brevets, licences, droits d'édition	suivant le contrat

K8.1 Immobilisations financières inaliénables (en KCHF)

Tableau des immobilisations 2014	Bilan au 31.12.2013	Entrées 2014	Sorties 2014	Bilan au 31.12.2014
Immobilisations financières inaliénables	6'689	40	-288	6'440
	6'689	40	-288	6'440

Tableau des immobilisations 2015	Bilan au 31.12.2014	Entrées 2015	Sorties 2015	Bilan au 31.12.2015
Placements financiers inaliénables	6'440	46	-586	5'900
	6'440	46	-586	5'900

K9 Dettes à court terme (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2014	Bilan au 31.12.2015
Organisations affiliées	236	147
Pouvoirs publics/collectivité	4'411	3'013
Détenteurs de participations / organes	p.i.	36
Tiers	9'708	10'767
Projets	846	624
Dettes envers des institutions de prévoyance	369	408
Total dettes à court terme	15'570	14'995
dont résultat de l'achat de biens et de prestations de services	15'164	12'708
dont part portant intérêt	p.i.	483
dont part sans intérêts	p.i.	1'803

Les dettes à court terme sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

K10 Passifs de régularisation (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2014	Bilan au 31.12.2015
Dépenses pour des projets	981	918
Organisations affiliées	358	336
Détenteurs de participations / organes	p.i.	98
Pouvoirs publics/collectivité	445	473
Vacances et heures supplémentaires du personnel	2'895	3'089
Autres	3'912	3'485
Total passifs transitoires	8'591	8'398

K11 Dettes à long terme (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2014	Bilan au 31.12.2015
Organisations affiliées	0	0
Pouvoirs publics/collectivité	730	912
Tiers	46'854	56'323
Total engagements financiers à long terme	47'584	57'235
dont portant intérêts		56'240
Echéance des engagements à long terme portant intérêt		
échéance dans 1 à 5 ans	p.i.	37'283
échéance supérieure à 5 ans	p.i.	18'957
Total engagements à long terme portant intérêt	p.i.	56'240

Les engagements à long terme sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Concernant les engagements portant intérêt envers des tiers, il s'agit essentiellement de dettes hypothécaires auprès de banques. Les engagements qui arrivent à échéance ces 12 prochains mois figurent parmi les dettes à court terme.

K12 Provisions 2014 (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2013	Constitution 2014	Utilisation 2014	Dissolution 2014	Bilan au 31.12.2014
Cas juridiques	0	0	0	0	0
Prévoyance du personnel	2'164	2'171	-347	-379	3'609
Autres réserves	1'204	328	-184	-16	1'333
Total provisions	3'369	2'499	-531	-394	4'942
dont à court terme	157				278

Provisions 2015 (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2014	Constitution 2015	Utilisation 2015	Dissolution 2015	Bilan au 31.12.2015
Cas juridiques	0	25	0	0	25
Prévoyance du personnel	3'609	113	-466	-204	3'054
Autres réserves	1'333	185	-194	-348	976
Total provisions	4'942	324	-660	-552	4'055
dont à court terme	278				755

K13 Passifs provenant d'institutions de prévoyance (en KCHF)

Le personnel de Pro Senectute est assuré, auprès de diverses caisses de pension ou assurances juridiquement indépendantes, contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Ces caisses sont autant régies par le système de la primauté des cotisations que par celui de la primauté des prestations.

Avantages et engagements économiques (en KCHF)	Fonds patronaux	Plans de prévoyance sans variation	Plans de prévoyance avec excédent	Plans de prévoyance avec découvert	Total
Part économique au 31.12.2014	0	0	0	1'827	1'827
Part économique au 31.12.2015	0	0	0	1'239	1'239
Variation comparée à l'exercice précédent	0	0	0	588	588
Cotisations ajustées à la période	0	728	4'125	5'444	10'360
Charges de prévoyance 2014	0	1'004	3'210	5'954	10'168
Charges de prévoyance 2015	0	728	4'125	5'507	10'360

Diverses institutions de prévoyance de différentes organisations de Pro Senectute se trouvent en situation d'insuffisance de couverture au 31.12.2015. L'insuffisance de couverture de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute se monte à CHF 16,1 millions (CHF 13,8 millions l'année précédente), dont CHF 8,2 millions d'obligations éventuelles (CHF 8,1 millions l'année précédente). Des informations sur l'insuffisance de couverture de certaines organisations de Pro Senectute n'étaient pas disponibles au 31.12.2015. La part économique au 31.12.2015 se monte à CHF 1,2 million (CHF 1,8 million l'année précédente). Elle est entièrement provisionnée.

K14 Recettes des services (en KCHF)

Services fournis par des organisations affiliées
Autres recettes des services
Total recettes des services

2014	2015
172	193
126'903	123'231
127'075	123'424

K15 Contributions des pouvoirs publics (en KCHF)

En plus des subventions AVS selon l'art. 101bis LAVS (promotion de l'aide à la vieillesse) et l'art. 17 LPC (aide financière individuelle), ce poste contient également des contributions cantonales et communales. S'agissant de la promotion de l'aide à la vieillesse selon l'art. 101bis LAVS, CHF 47,3 millions ont été versés aux organisations cantonales/intercantionales de Pro Senectute et CHF 6,4 millions à Pro Senectute Suisse.

K16 Charges des prestations (en KCHF)

Les chiffres sont présentés selon les domaines de prestations stratégiques du « concept de développement pour l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ». Ce concept de développement a été adopté par l'assemblée de la fondation de juin 2007.

K17 Total charges des prestations (en KCHF)

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charges de projets et en charges administratives liées à la recherche de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

	Charges de projets	Charges admin./ fundraising	Total
Salaires et charges sociales	-146'037	-17'013	-163'051
Autres charges de personnel	-3'209	-387	-3'596
Charges d'exploitation	-49'355	-3'852	-53'207
Coûts liés à l'entretien	-17'953	-3'486	-21'439
Amortissements	-5'196	-770	-5'966
Total	-221'751	-25'509	-247'260

Total charges administratives (recherche de fonds y comprise)
en % de la totalité des charges des prestations

2014	2015
11%	10%

K18 Autres charges et produits

Produits hors exploitation
Charges hors exploitation
Bénéfices comptables résultant de la vente d'immobilisations
Pertes comptable résultant de la vente d'immobilisations
Produits exceptionnels, uniques ou hors période
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période
Total autres produits
Total autres charges

2014	2015
p.i.	1'785
p.i.	-1'101
p.i.	7
p.i.	-1
p.i.	2'035
p.i.	-239
5'333	3'826
-2'991	-1'341

Autres indications**Obligations éventuelles et cautionnements (en KCHF)**

	31.12.2014	31.12.2015
Autres obligations éventuelles	715	382
Cautionnements envers des tiers	20	20
Total	735	402

Responsabilité solidaire

Certaines organisations de Pro Senectute sont solidairement responsables vis-à-vis des sociétés suivantes:

- AvantAge, société simple
- Services Alzheimer GE, société simple

Nombre d'équivalents temps plein

En moyenne annuelle, le nombre d'équivalents temps plein était de 1658 au cours de l'exercice sous revue.

Instruments financiers dérivés 2014 (en KCHF)

Catégorie	31.12.2014		
	Valeur des contrats	VR ¹ positive	VR ¹ négative
Opérations à terme sur devises EUR	818	1	0
Opérations à terme sur devises USD	2'108	0	75
Opérations à terme sur devises GBP	426	0	6
Opérations à terme sur devises AUD	124	3	0
Opérations à terme sur devises JPY	205	0	2
Opérations à terme sur devises CAD	103	0	0
Total	3'784	4	83
dont inscrites au bilan à la valeur actuelle dans l'actif circulant		-79	

Instruments financiers dérivés 2015 (en KCHF)

Catégorie	31.12.2015		
	Valeur des contrats	VR ¹ positive	VR ¹ négative
Opérations à terme sur devises EUR	1'124	1	6
Opérations à terme sur devises USD	2'586	15	25
Opérations à terme sur devises GBP	374	6	0
Opérations à terme sur devises AUD	106	0	3
Total	4'190	22	34
dont inscrites au bilan à la valeur actuelle dans l'actif circulant		-32	

¹ Valeur de remplacement

Leasings opérationnels (en KCHF)

Echéance	31.12.2014	31.12.2015
1 an	30	62
2 - 5 ans	88	135
Total	118	197

Contrats de location à long terme (en KCHF)

Echéance	31.12.2014	31.12.2015
1 an	p.i.	2'457
2 - 5 ans	p.i.	6'506
plus de 5 ans	p.i.	4'293
Total	p.i.	13'256

Actifs mis en gage (en KCHF)

	31.12.2014	31.12.2015
Immeubles	60'642	75'700
Titres	1'296	1'120
Total actifs mis en gage	61'938	76'820

Indemnités aux membres dirigeants des organisations de Pro Senectute (en KCHF)

	2014	2015
Défraiements, honoraires et indemnités de séance	441	461
dont en faveur des président-e-s	169	166

Honoraires pour l'organe de révision

Indemnités pour les prestations de révision

Indemnités pour d'autres prestations

2014	2015
p.i.	487
p.i.	54

Services fournis sans contre-prestation

Des bénévoles ont soutenu les organisations de Pro Senectute en fournissant au total plus de 783 201 heures de travail gratuites (dont 16 345 heures par les membres dirigeants).

Variations après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir une incidence majeure sur les comptes 2015 n'est intervenu après la date du bilan.

A l'assemblée de la fondation de

Pro Senectute Suisse

Lavaterstrasse 60
8027 Zurich

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint comptes annuels 2015

(période du 1.1. au 31.12.2015)

le 15 février 2016
21111885/BRJ/PDF

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

A l'assemblée de la fondation de

Pro Senectute Suisse, Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la fondation Pro Senectute Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21, aux exigences légales, à l'acte de fondation et aux règlements incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC 21, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et aux règlements.

En outre, nous attestons que les dispositions de la Fondation ZEWO, à contrôler selon les dispositions stipulées par l'art. 12 du Règlement relatif au label de qualité ZEWO sont respectées.

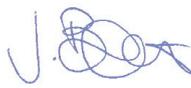
Zurich, le 15 février 2016

BDO SA



Jörg Auckenthaler

Expert-réviseur agréé



p.pon Jasmin Bruder

Auditrice responsable
Experte-réviseuse agréée

Annexe

Comptes annuels

Bilan au 31 décembre
 (en KCHF)

	Remarques	2014	2015
ACTIFS			
Actif circulant		25'811	24'493
Liquidités	E1	9'329	12'922
Titres	E2	13'555	10'246
Créances	E3	2'363	974
Stocks	E4	101	29
Actifs de régularisation	E5	462	323
Actif immobilisé		1'453	1'897
Immobilisations corporelles	E6	1'121	1'047
Immobilisations incorporelles	E7	332	850
Total des actifs		27'264	26'390
PASSIFS			
Capitaux étrangers à court terme		5'602	3'944
Dettes	E8	4'211	2'694
Passifs de régularisation	E9	1'282	1'145
Provisions à court terme	E10	109	106
Capitaux étrangers à long terme		403	104
Provisions à long terme	E10	403	104
Capital des fonds	E11	3'747	3'470
Fonds affectés		3'747	3'470
Capital de l'organisation	E11	17'513	18'872
Capital de la fondation		5'000	5'000
Capital libre généré		4'212	4'612
Capital lié généré		8'287	9'248
Résultat annuel		14	12
Total des passifs		27'264	26'390

Compte d'exploitation

(en KCHF)	Remarques	2014	2015
Produits des services / produits des ventes	E12	4'788	5'340
Contributions des pouvoirs publics	E13	7'292	6'667
Dons, legs, recherche de fonds		2'292	2'395
Total recettes d'exploitation		14'372	14'402
Charges des prestations :	E14		
Conseil et information		-3'919	-4'204
Salaires et charges sociales		-1'652	-1'632
Autres charges de personnel		-40	-43
Charges d'exploitation		-2'209	-2'454
Amortissements		-17	-75
Services		-1'561	-1'376
Salaires et assurances sociales		-662	-654
Autres charges de personnel		-10	-8
Charges d'exploitation		-824	-688
Amortissements		-66	-26
Promotion de la santé et prévention		-21	-21
Salaires et assurances sociales		-20	-19
Autres charges de personnel		-1	-1
Charges d'exploitation		-1	-1
Amortissements		0	0
Sport et mouvement		-613	-631
Salaires et assurances sociales		-477	-442
Autres charges de personnel		-36	-55
Charges d'exploitation		-100	-134
Amortissements		0	0
Formation et culture		-683	-783
Salaires et assurances sociales		-491	-456
Autres charges de personnel		-19	-37
Charges d'exploitation		-173	-290
Amortissements		0	0
Travail social communautaire		-100	-132
Salaires et assurances sociales		-82	-86
Autres charges de personnel		-3	-6
Charges d'exploitation		-15	-40
Amortissements		0	0

(en KCHF)	Remarques	2014	2015
Construction et pérennisation du savoir		-735	-746
Salaires et assurances sociales		-442	-456
Autres charges de personnel		-5	-5
Charges d'exploitation		-252	-251
Amortissements		-36	-33
Information et travail de relations publiques		-2'430	-2'826
Salaires et assurances sociales		-952	-1'004
Autres charges de personnel		-29	-38
Charges d'exploitation		-1'449	-1'760
Amortissements		-1	-25
Relations intergénérationnelles		-274	-173
Salaires et assurances sociales		-98	-125
Autres charges de personnel		-34	-4
Charges d'exploitation		-142	-43
Amortissements		0	0
Charges administratives		-2'011	-1'930
Salaires et assurances sociales		-1'772	-1'665
Autres charges de personnel		-130	-116
Charges d'exploitation		7	-25
Amortissements		-116	-125
Recherche de fonds		-462	-625
Salaires et assurances sociales		-92	-108
Autres charges de personnel		-2	-2
Charges d'exploitation		-369	-515
Amortissements		0	0
Total charges des prestations	E15	-12'810	-13'447
Résultat d'exploitation		1'562	954
Produits financiers		1'137	251
Charges financières		-176	-195
Autres produits		116	193
Autres charges		-99	-121
Résultat annuel avant la variation du capital des fonds et du capital de l'organisation		2'539	1'082
Prélèvements des fonds affectés	E11	713	791
Affectation à des fonds affectés	E11	-717	-514
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation		2'535	1'359
Prélèvements du capital lié généré	E11	495	761
Prélèvements du capital libre généré	E11	1	4
Affectation au capital lié généré	E11	-1'794	-1'708
Affectation au capital libre généré	E11	-1'222	-404
Résultat annuel		14	12

Tableau de financement (en KCHF)

	2014	2015
Résultat annuel avant résultat des fonds	2'539	1'082
Amortissements sur des immobilisations corporelles	192	165
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	43	119
Constitution de provisions	0	0
Utilisation des provisions	-105	-302
Variation des titres	-3'341	3'310
Variation des créances	-1'419	1'389
Variation des stocks	17	73
Variation des actifs de régularisation	44	140
Variation des engagements	2'211	-1'517
Variation des passifs de régularisation	78	-137
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	258	4'322
Investissements en immobilisations corporelles	-174	-91
Investissements en immobilisations incorporelles	-331	-638
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-506	-729
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	0	0
Variation des disponibilités	-248	3'593
Etat initial des liquidités (au 1 ^{er} janvier)	9'577	9'329
Etat final des liquidités (au 31 décembre)	9'329	12'922
Dépenses au titre des intérêts	0	0
Recettes au titre des intérêts	12	3

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Capital des fonds affectés

	Bilan au 31.12.2014	Entrées 2015	Sorties 2015	Intérêts internes Transfert ¹⁾	Bilan au 31.12.2015
Fonds Aides financières individuelles	874	292	-436	964	1'694
Fonds « Femmes seules ZH »	963		-3	-960	0
Fonds ZL personnes à revenus modestes	53	127	-149	0	31
Fonds de solidarité	1'501	0	0	0	1'501
Fonds Entretien tombe Nussbaum	4	0	0	-4	0
Fonds e-inclusion	32	0	-32	0	0
Fonds Recherche appliquée	17	0	-17	0	0
Fonds Archives de la fondation	4	0	-4	0	0
Fonds Dévelop. de l'ensemble de la fondation	40	94	-82	0	52
Fonds Publications/congrès/projets	1	0	-1	0	0
Fonds Outil de saisie statistiques harmonisées	259	0	-67	0	192
Total fonds affectés	3'747	514	-791	0	3'470

	Bilan au 31.12.2013	Entrées 2014	Sorties 2014	Intérêts internes	Bilan au 31.12.2014
Fonds Aides financières individuelles	1'096	215	-437	0	874
Fonds « Femmes seules ZH »	988	0	-25	0	963
Fonds ZL personnes à revenus modestes	68	138	-153	0	53
Fonds de solidarité	1'501	0	0	1	1'501
Fonds Entretien tombe Nussbaum	4	0	0	0	4
Fonds e-inclusion	32	0	0	0	32
Fonds Recherche appliquée	17	0	0	0	17
Fonds Archives de la fondation	4	0	0	0	4
Fonds Dévelop. de l'ensemble de la fondation	21	94	-75	0	40
Fonds Publications/congrès/projets	12	1	-12	0	1
Fonds Outil de saisie statistiques harmonisées	0	269	-10	0	259
Total fonds affectés	3'742	716	-713	1	3'747

Finalités

Fonds Aides financières individuelles	Atténuation de la pauvreté des personnes âgées, aide financière individuelle directe pour des personnes de 60 ans et plus en situation de détresse
Fonds « Femmes seules ZH »¹⁾	Soutien spécial aux femmes vivant seules dans le canton de Zurich
Fonds ZL personnes à revenus modestes	Financement d'abonnements gratuits à Zeitlupe pour bénéficiaires de PC
Fonds de solidarité	Soutien professionnel, organisationnel et financier en cas de difficultés financières et structurelles à des organisations de Pro Senectute ainsi qu'au centre national de Pro Senectute Suisse
Fonds Entretien tombe Nussbaum¹⁾	Entretien d'une tombe
Fonds e-inclusion	Soutien aux chaînes téléphoniques, soutien téléphonique contre l'isolement des personnes âgées
Fonds Recherche appliquée	Financement de Docupass
Fonds Archives de la fondation	Gestion d'archives internes de la fondation pour les documents importants d'un point de vue historique et remise périodique aux Archives Sociales Suisses
Fonds Dévelop. de l'ensemble de la fondation	Indemnisation pour la collaboration d'OPS dans des organes de l'ensemble de l'organisation
Fonds Publications/congrès/projets	Délimitation par période des dons à affectation définie
Fonds Outil de saisie statistiques harmonisées	Garantie du financement du remplacement de l'outil de saisie

¹⁾ Conformément à la décision du conseil de fondation du 10.3.2015, les fonds "Femmes seules ZH" et Entretien tombe Nussbaum ont été attribués au fonds Aides financières individuelles.

Capital de l'organisation

	Bilan au 31.12.2014	Entrées 2015	Sorties 2015	Transferts internes	Bilan au 31.12.2015
Capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Total capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Capital libre généré					
Réserve pour la fluctuation des cours	2'033	0	0	0	2'033
Fonds de rénovation	213	14	-4	0	224
Fonds libre	1'965	390	0	0	2'355
Total capital libre généré	4'212	404	-4	0	4'612
Capital lié généré					
Fonds de développement et des projets	6'025	1'385	-665	14	6'759
Fonds du personnel du centre national	374	0	0	0	374
Réserve Zeitlupe	955	203	-17	0	1'141
Réserve centre de compétence informatique	933	120	-79	0	974
Total capital lié généré	8'287	1'708	-761	14	9'248
Résultat annuel	14	12	0	-14	12
Total capital de l'organisation	17'513	2'124	-764	0	18'872

Le résultat de l'année 2014 de KCHF 14 a été attribué au fonds de développement et des projets.

	Bilan au 31.12.2013	Entrées 2014	Sorties 2014	Transferts internes	Bilan au 31.12.2014
Capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Total capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Capital libre généré					
Réserve pour la fluctuation des cours	1'532	501	0	0	2'033
Fonds de rénovation	200	14	-1	0	213
Fonds libre	1'258	707	0	0	1'965
Total capital libre généré	2'990	1'222	-1	0	4'212
Capital lié généré					
Fonds de développement et des projets	5'000	1'413	-403	14	6'025
Fonds du personnel du centre national	374	0	0	0	374
Réserve Zeitlupe	773	255	-72	0	955
Réserve centre de compétence informatique	827	126	-20	0	933
Total capital lié généré	6'973	1'794	-495	14	8'287
Résultat annuel	14	14	0	-14	14
Total capital de l'organisation	14'978	3'030	-495	0	17'513

Le résultat de l'année 2013 de KCHF 14 a été attribué au fonds de développement et des projets.

Annexe

Remarques concernant les comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse, Zurich

Principes régissant l'établissement des comptes

Les comptes individuels 2015 de Pro Senectute Suisse ont été élaborés selon les recommandations Swiss GAAP RPC, ainsi que conformément aux prescriptions de la loi suisse, en particulier aux articles du Code des obligations relatifs à la comptabilité et à la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO). Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute Suisse et sont conformes aux dispositions légales en vigueur, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (Service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons).

Pour la première fois, les comptes annuels 2015 ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations). Afin d'assurer la comparabilité, les données du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'année précédente ont été adaptées aux nouvelles exigences de présentation.

Transactions avec des organisations affiliées

Au sens de RPC 15, ce sont les organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute qui sont désignées par le terme d'organisations affiliées. Si nécessaire, il est fait mention des parts dévolues à ces organisations dans ce qui suit.

E1 Liquidités

Les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires, y compris les dépôts à terme, sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ils ne contiennent aucune monnaie étrangère à fin 2015.

E2 Titres (actifs cotés en bourse détenus à court terme)

Les titres sont comptabilisés à la valeur du cours à la date du bilan. Il n'y a pas de placements en monnaies étrangères au 31.12.2015. Cours de conversion appliqués l'année précédente: CHF/USD 0.99 ; CHF/EUR 1.20.

E3 Créances (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2014	Bilan au 31.12.2015
Organisations de Pro Senectute	1'417	450
Collectivités publiques : Confédération	646	216
Tiers	300	307
Total	2'363	974

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Répartition des créances en « créances provenant de livraisons et de prestations » et « autres créances » :

	Bilan au 31.12.2014	Bilan au 31.12.2015
Créances provenant de livraisons et de prestations	1'174	629
Autres créances	1'190	345
Total	2'363	974

E4 Stocks

Il s'agit essentiellement de livres et de brochures destinés à la vente. L'évaluation est effectuée selon le principe de la valeur la plus basse, c.-à.-d. soit au prix d'acquisition, soit à la valeur d'aliénation réalisable si celle-ci est plus basse.

E5 Actifs de régularisation (en KCHF)

Paiements anticipés pour les prestations 2016 et avoirs ouverts pour les prestations 2015.

E6 Immobilisations corporelles 2015 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2014	Entrées 2015	Sorties 2015	Bilan au 31.12.2015
Valeurs d'acquisition				
Mobilier	106	17	-20	102
Machines de bureau	99	14	0	113
Véhicules	9	0	0	9
Bibliothèque	328	18	-34	312
Aménagement locataire de la bibliothèque	331	0	0	331
Matériel informatique	267	8	-8	267
Biens immobiliers	2'594	34	0	2'628
	3'734	91	-62	3'762
Amortissements cumulés				
Mobilier	62	9	-20	51
Machines de bureau	49	10	0	59
Véhicules	7	2	0	8
Bibliothèque	192	28	-34	187
Aménagement locataire de la bibliothèque	331	0	0	331
Matériel informatique	224	31	-8	248
Biens immobiliers	1'747	85	0	1'832
	2'612	165	-62	2'715
Total immobilisations corporelles	1'121	-73	0	1'047
Immobilisations corporelles 2014 (en KCHF)				
	Bilan au 31.12.2013	Entrées 2014	Sorties 2014	Bilan au 31.12.2014
Valeurs d'acquisition				
Mobilier	91	15	0	106
Machines de bureau	99	0	0	99
Véhicules	9	0	0	9
Bibliothèque	338	17	-27	328
Aménagement locataire de la bibliothèque	331	0	0	331
Matériel informatique	265	2	0	267
Biens immobiliers	2'453	140	0	2'594
	3'586	174	-27	3'734
Amortissements cumulés				
Mobilier	55	8	0	62
Machines de bureau	39	9	0	49
Véhicules	5	2	0	7
Bibliothèque	189	30	-27	192
Aménagement locataire de la bibliothèque	331	0	0	331
Matériel informatique	162	62	0	224
Biens immobiliers	1'665	82	0	1'747
	2'446	192	-27	2'612
Total immobilisations corporelles	1'139	-18	0	1'121

Le calcul des amortissements linéaires se fonde sur les durées d'utilisation suivantes : mobilier 10 ans ; machines 10 ans ; matériel informatique (hardware) 4 ans ; serveurs 4 ans ; véhicules 5 ans ; ouvrages de la bibliothèque 10 ans ; aménagement locataire de la bibliothèque 5 ans ; biens immobiliers 40 ans.

Concernant le bien immobilier, il s'agit du siège du centre national (CN) à Zurich. L'immeuble a été acquis en 1977 au prix de CHF 1,7 mio. Des travaux d'agrandissement et d'aménagement ont été entrepris en 1999, 2005, 2010, 2011 et 2014 et partiellement portés à l'actif.

La valeur d'assurance-incendie de l'immeuble s'élève à CHF 2,8 mio (CHF 2,8 mio l'année précédente).

La valeur d'assurance-incendie des autres immobilisations corporelles s'élève à CHF 1,9 mio (CHF 1,9 mio l'année précédente).

E7 Immobilisations incorporelles 2015 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2014	Entrées 2015	Sorties 2015	Bilan au 31.12.2015
Valeurs d'acquisition				
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	457	143	-80	520
Nouveau site Internet	0	282	0	282
Refonte de l'image de marque	0	213	0	213
	463	638	-80	1'021
Amortissements cumulés				
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	125	96	-80	141
Nouveau site Internet	0	11	0	11
Refonte de l'image de marque	0	12	0	12
	131	119	-80	171
Total immobilisations incorporelles	332	519	0	850
Immobilisations incorporelles 2014 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2013	Entrées 2014	Sorties 2014	Bilan au 31.12.2014
Valeurs d'acquisition				
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	136	331	-11	457
	142	331	-11	463
Amortissements cumulés				
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	93	43	-11	125
	99	43	-11	131
Total immobilisations incorporelles	43	289	0	332

Les logiciels informatiques inscrits à l'actif sont amortis en 4 ans.

E8 Dettes (à leur valeur nominale en KCHF, sans intérêts)	Bilan au 31.12.2014	Bilan au 31.12.2015
Collectivités publiques : Confédération	34	40
Collectivités publiques : aide financière individuelle	3'458	2'099
Organisations de Pro Senectute	111	47
Conseil suisse des aînés CSA	95	83
Détenteurs de participations / organes	2	25
Tiers	425	400
Engagements de prévoyance	86	1
Total	4'211	2'694
Répartition des dettes en « dettes provenant de livraisons et de prestations » et « autres dettes à court terme » :	Bilan au 31.12.2014	Bilan au 31.12.2015
Dettes provenant de livraisons et de prestations	4'091	2'550
Autres dettes à court terme	120	144
Total	4'211	2'694

E9 Passifs de régularisation

KCHF 104 sont imputables au titre des heures supplémentaires, de l'horaire flexible et des vacances accumulés par les collaborateurs et collaboratrices de Pro Senectute Suisse à la fin de 2015 (KCHF 110 l'année précédente). Ce montant comprend également KCHF 69 en faveur de la Confédération (KCHF 98 l'année précédente). Au total, KCHF 818 concernent les recettes provenant d'abonnements à la revue *Zeitlupe* qui ont été encaissées d'avance (KCHF 897 l'année précédente).

E10 Provisions 2015 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2014	Constitution 2015	Utilisation 2015	Bilan au 31.12.2015	Dont à long terme
Rentes-ponts courantes	8	0	6	2	0
Provision assainissement BVK	504	0	296	208	104
Total provisions	512	0	302	210	104
Provisions 2014 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2013	Constitution 2014	Utilisation 2014	Bilan au 31.12.2014	Dont à long terme
Rentes-ponts courantes	15	0	7	8	2
Provision assainissement BVK	602	0	98	504	401
Total provisions	617	0	105	512	403

Le poste « Rentes-ponts courantes » englobe les provisions à court et à long terme pour les anciennes collaboratrices et anciens collaborateurs. Concernant la provision pour l'assainissement de la caisse de pension BVK, nous renvoyons à la partie « Autres indications », sous « Prévoyance professionnelle du personnel ».

E11 Capital des fonds et capital de l'organisation

Pour plus de détails, se reporter au « tableau de variation du capital ».

E12 Produits des services / produits des ventes

Dont avec les organisations de Pro Senectute KCHF 1501 (inter-sociétés), KCHF 1585 l'année précédente

E13 Contributions des pouvoirs publics

Il s'agit des subventions AVS selon l'art. 101bis LAVS (promotion de l'aide à la vieillesse, à hauteur de CHF 6,4 mio en 2015, CHF 6,4 mio en 2014). Sont également incluses à cet endroit les subventions du Fonds AVS selon l'art. 17 LPC (en 2015 : KCHF 93 / en 2014 : KCHF 165).

E14 Charges des prestations

Les chiffres sont présentés conformément aux domaines des prestations stratégiques définis par le « concept de développement pour l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ». Ce concept de développement a été adopté par l'assemblée de la fondation au mois de juin 2007. La part des charges des prestations payée aux organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute s'élève à KCHF 440 (année précédente : KCHF 533).

E15 Total charges des prestations

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charges de projets et en charges administratives liées à la recherche de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

(en KCHF)	Charges de projets	Charges admin. / fundraising	Total
Salaires et assurances sociales	-4'874	-1'773	-6'647
Autres charges de personnel	-197	-117	-314
Charges d'exploitation (dont coûts liés à l'entretien)	-5'661	-540	-6'201
Amortissements	-160	-125	-285
Total 2015	-10'892	-2'556	-13'447
Total 2014	-10'336	-2'474	-12'810
Total charges administratives (recherche de fonds y comprise) en % de la totalité des charges des prestations		2014 19%	2015 19%

Autres indications

Engagements ne figurant pas au bilan

Pro Senectute Suisse est chargée d'administrer les fonds du Conseil suisse des aînés CSA. Ces fonds font l'objet d'une comptabilité séparée, dont seul le solde du compte courant apparaît au bilan (voir point E8).

Dettes éventuelles / créances éventuelles

Les obligations à l'égard de tiers pour des contrats de location à long terme sont les suivantes :

en 2016	206
en 2017	41

Le total des contrats de location à long terme vis-à-vis de tiers se monte à KCHF 246 (KCHF 246 l'année précédente).

Dans le cadre du legs « Bologna », Pro Senectute Suisse possède un immeuble en Italie depuis 2014. Etant donné que des points importants restent à clarifier sur le plan juridique et de l'estimation, nous avons renoncé à l'inscrire au bilan.

Nombre d'équivalents plein temps

Pour l'exercice sous revue, comme l'année précédente, le nombre d'équivalents plein temps en moyenne annuelle était de plus de 50.

Prévoyance professionnelle du personnel

Le personnel de Pro Senectute Suisse est assuré auprès de la BVK (caisse de pension du canton de Zurich) contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Il s'agit d'une institution du canton de Zurich indépendante de Pro Senectute, dotée d'un plan de prévoyance fondé sur la primauté de cotisations, selon lequel employés et employeurs versent des cotisations définies. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées dans la même période où le paiement a lieu. Il n'existe pas de réserves provenant des cotisations de l'employeur.

Avantage économique / engagement économique et charges de prévoyance (en KCHF) :

Découvert					
31.12.2015					
1'045					
Part économique à charge de Pro Senectute (obligation d'assainissement)		Variation par rapport à l'année précédente	Contributions délimitées à la période	Charges de prévoyance professionnelle	
31.12.2015	31.12.2014			2015	2014
208	494	-286	678	382	559

Le découvert de la BVK se monte à 3,9% au 31 décembre 2015, pour un taux de couverture de 96,1%. L'obligation d'assainissement, ou plus précisément les contributions d'assainissement attendues à la charge de l'employeur, s'élèvent à 5% (2 ans x 2,5%) de la masse salariale assurée.

Indemnités aux membres des organes dirigeants

Durant l'année 2015, un total de KCHF 33 a été octroyé aux neuf membres du conseil de fondation de Pro Senectute Suisse à titre de défraiements, d'honoraires et d'indemnités de séance, dont KCHF 14 au président (total de KCHF 39 l'année précédente).

Indemnités aux membres de la direction

La somme totale des indemnités versées aux quatre membres permanents de la direction, y compris les salaires, frais et autres dépenses convenus par contrat, s'est élevée à KCHF 758 (KCHF 743 l'année précédente). En 2015, les taux d'activité cumulés des membres de la direction atteignaient 350% (350% l'année précédente).

Services fournis sans contre-prestation

Les neuf membres du conseil de fondation ont travaillé bénévolement pendant environ 672 heures pour Pro Senectute Suisse.

Variations après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir une incidence importante sur les comptes 2015 n'est parvenu à notre connaissance.

Evaluation du risque

Le bon ordonnement des processus internes garantit, avec une haute probabilité, que les comptes tels qu'ils sont présentés ne contiennent aucune déclaration erronée importante.

Au conseil de fondation de

Pro Senectute Suisse

Lavaterstrasse 60
8027 Zurich

Rapport de l'auditeur indépendant pour l'audit de l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC

(période du 1.1. - 31.12.2015)

25 avril 2016
21111887/PDF/BRJ

Rapport de l'auditeur indépendant au conseil de fondation de Pro Senectute Suisse pour l'audit de l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons audité l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles de Pro Senectute Suisse, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du conseil de fondation

Le conseil de fondation est responsable de l'établissement de cet état financier en conformité avec l'article 17 et 18 LPC. Le conseil de fondation est également responsable d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'un état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que l'état financier ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans l'état financier. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que l'état financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère de l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil de fondation, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

Selon notre appréciation, l'état financier pour l'exercice de Pro Senectute Suisse arrêté au 31 décembre 2015 donne une image fidèle de la répartition et de l'utilisation des aides financières individuelles en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC.

Zurich, le 25 avril 2016

BDO SA



Jörg Auckenthaler

Expert-comptable diplômé



p.p. Jasmin Bruder

Experte-comptable diplômée

Annexe

Etat financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC

Bilan au 31 décembre (en CHF)

ACTIFS	Remarques	2014	2015
Liquidités	K1	3'883'458	2'504'469
Créances d'impôt anticipé		990	591
Autres actifs AFI	K2	179'319	110'699
Total des actifs		4'063'767	2'615'759
PASSIFS			
Créancier OFAS	K3	3'588'705	2'250'336
Autres passifs AFI	K4	475'062	365'423
Total des passifs		4'063'767	2'615'759

Compte d'exploitation (en CHF)

CHARGES	Remarques	2014	2015
Prestations en espèces uniques	K8	11'360'040	12'592'356
Prestations en espèces périodiques	K8	2'090'833	2'128'182
Frais d'exécution		1'375'579	828'527
Total des charges		14'826'452	15'549'064
PRODUITS			
Moyens AFI OFAS	K5	16'500'000	13'561'295
Remboursements	K6	371'414	648'664
Produit des intérêts	K7	3'372	736
Total des produits		16'874'786	14'210'695
Excédent annuel en faveur du créancier OFAS		-2'048'334	1'338'369

Annexe

Remarques concernant les comptes annuels consolidés de l'aide financière individuelle (moyens AFI) au titre des articles 17 et 18 LPC

Bases de la présentation des comptes

Les comptes consolidés 2015 des moyens AFI ont été établis en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC, les dispositions du droit suisse, surtout la partie sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du code des obligations (art. 957 à 962 CO) ainsi que les comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute. Les comptes annuels 2015 ont été d'abord établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du droit des obligations). Pour garantir la comparabilité, les chiffres du bilan et du compte de résultat de l'année précédente ont été adaptés aux nouvelles exigences de présentation.

K1 Liquidités

Les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ils ne contiennent aucune monnaie étrangère à fin 2015.

K2 Autres actifs AFI

Majoritairement des avoirs provenant d'engagements de moyens de la fondation.

K3 Créancier OFAS

Cette position indique la somme totale des moyens AFI non utilisés. Il s'agit de fonds de tiers en faveur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

K4 Autres passifs AFI

Principalement des dettes provenant d'engagements de moyens de la fondation.

K5 Moyens AFI OFAS

Moyens AFI reçus de l'OFAS dans l'année sous revue.

K6 Remboursements

Remboursements reçus des cantons, des communes et de particuliers sur des contributions d'assistance déjà fournies.

K7 Produit des intérêts

Intérêts bruts de l'année sous revue.

K8 Prestations uniques et périodiques

Dans l'exercice 2014, le montant de CHF 867'820 a été attribué aux prestations périodiques au lieu d'être attribué aux prestations uniques. Cette erreur a été corrigée.

Aide financière individuelle

au titre de l'art. 18 LPC

	2014	2015
Total (en CHF)	13'450'873	14'720'538
Organisations cantonales de Pro Senectute		
Argovie	571'760	633'521
Appenzell Rhodes-Extérieures	74'475	74'395
Appenzell Rhodes-Intérieures	12'919	7'423
Arc Jurassien	795'412	722'161
Beider Basel	1'438'160	1'368'931
Berne	2'013'286	2'574'276
Fribourg	597'929	1'054'488
Genève	873'420	1'031'892
Glaris	50'523	34'558
Grisons	307'751	254'953
Lucerne	702'682	811'957
Nidwald	31'101	47'901
Obwald	13'600	11'357
Schaffhouse	135'202	129'767
Schwyz	133'994	137'502
Soleure	291'743	385'480
St-Gall	576'767	487'850
Thurgovie	328'694	343'134
Ticino e Moesano	855'861	797'038
Uri	27'504	18'577
Vaud	1'449'692	1'499'489
Valais	348'127	398'828
Zoug	74'717	63'810
Zurich	1'745'553	1'831'252

Pro Senectute est chargée par la Confédération d'octroyer des aides financières individuelles aux personnes âgées dans le besoin. Ce mandat est fondé sur l'article 18 de la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI (LPC). L'aperçu ci-dessus fait état des différents montants alloués. Si nécessaire, Pro Senectute accorde des aides financières supplémentaires qu'elle finance par ses propres moyens.